



Paris, le 21 octobre 2021

Madame la Secrétaire générale,

à travers vous c'est à Mme la ministre, Barbara Pompili, que nous nous adressons.

Il ne s'agit pas d'un mouvement d'humeur face à vos pratiques de dialogue social, par ailleurs indignes, envers les représentants élus que nous sommes, et à travers nous envers les personnels.

Nous sommes présents ce jour pour nous exprimer au nom de ceux-ci.

Car au fur et à mesure que votre administration lâche au compte goutte et de manière partielle les éléments concrets de votre projet, les agents en prennent connaissance et nous font part de leur indignation et de leur colère face aux préjudices que vous comptez leur faire subir. C'est cela, et cela seul, qui fait que nous ne nous prêterons pas à cette mascarade.

Vous comptez rompre d'un revers de main un engagement politique pris en 2019 de ne plus faire du RIFSEEP un sujet pour votre filière technique. Comment pouvez vous penser qu'ils peuvent vous faire confiance quant aux garanties sur le versement d'une dette que vous comptez étaler au-delà de la mandature actuelle et même de la prochaine ?

Vous souhaitez régler le problème de l'année de décalage, soit. Mais certainement pas en faisant subir une sextuple peine à vos agents les plus mal rémunérés et qui n'en verront pas la couleur, ou en laissant l'inflation galopante dévaloriser drastiquement ce qui devrait être versé à tous avant la fin de cette année.

Par ailleurs, votre projet est bâti sur le mensonge et le cynisme.

Vous mentez au Conseil d'État et n'appliquez pas ses décisions. Vous mentez de la même manière aux parlementaires qui vous questionnent sur le sujet, en faisant croire qu'il n'y aurait pas d'autre solution.

Vous mentez aux agents surtout, en leur disant qu'ils n'y perdront pas.

Alors bien sûr, ce n'est pas vous qui tenez la plume, mais c'est vous qui apposez votre signature.

Les agents ne sont pas dupes de l'escroquerie en cours, et comment pourraient ils croire qu'ils disposeront des garanties leur permettant de faire valoir leurs droits en cas d'erreur ? Quand pour

dix fois moins d'agents, issus du MAA, les services, débordés, n'ont pas été capables de les leur fournir en un an et demi ?

Car si, vous, Mme la Secrétaire générale, préférez que les agents au sein de la DRH aient plus de travail que moins, c'est votre responsabilité. Mais nous sommes persuadés que dans les pôles RH locaux, notamment dans les SGCD, il y a d'autres sujets à traiter que de rajouter encore à la charge de travail et au mal être ambiant, pour ne pas dire la souffrance.

Et le cynisme ressenti est à son comble quand les agents apprennent votre volonté de raboter de 5 % leurs primes, de précariser ou supprimer l'équivalent d'un mois de salaire à plusieurs reprises au cours de leur carrière ou d'utiliser les maigres revalorisations de 2021 non plus au bénéfice de tous mais pour faire que certains ne voient pas leur rémunération 2021 baisser.

Derrière tout cela, en procédant comme vous le faites, ce sont des projets de vie et des projets professionnels, bâtis sur des rémunérations futures qui étaient bien déterminées, que vous obligez nombre d'agents à mettre en suspend, à sacrifier ou même à regretter.

Car, si vous comptez réellement « confirmer la très grande attention » de Mme la ministre aux agents de la filière technique, vous comprendrez également que se voir gratifier de revalorisations inférieures à la hausse mécanique du SMIC, après 10 années d'austérité complète, n'aide en rien à la projection dans l'avenir, pour des agents déjà soumis aux restructurations incessantes et sans fin.

Si vous continuez dans cette voie malgré tout, nous en combattons toutes les dispositions qui font préjudice à ceux que nous représentons.